

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2006)
Heft: 207-208

Artikel: Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 9, Les Suisses de Vendée en 1793
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses de Vendée en 1793

Qui parmi nous sait que des Suisses ont participé à la guerre civile qui dévasta l'Ouest de la France en 1793 ? Or il semble bien que le nom même d'armée catholique et royale dont se sont parés les révoltés soit dû ou du moins se justifie par la présence des Suisses, symbole de la permanence de la monarchie.



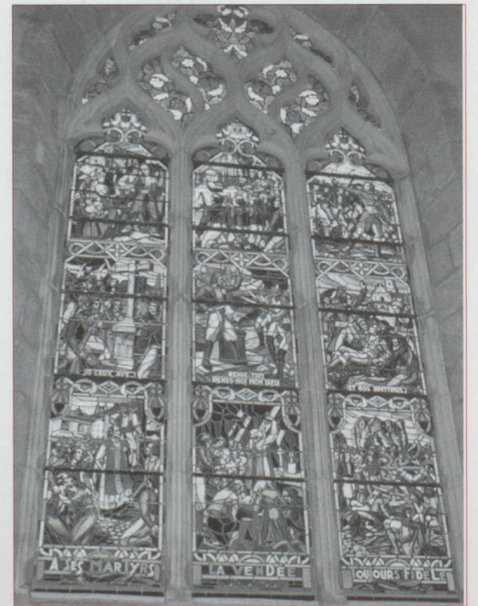
Des Suisses au-dessus de tout soupçon ?

La chute de la monarchie entraîne le licenciement des troupes suisses capitulées sur décret de l'Assemblée nationale du 20 août 1792. Plusieurs milliers d'hommes restent en France dont quelques-uns vont se retrouver en Vendée. L'existence des Suisses de Vendée reste, faute d'archives, entourée d'une aura de mystère. C'était déjà le cas en 1793. Dans un rapport du 24 novembre 1793 sur la guerre de Vendée, l'agent secret Venet résidant à Lausanne, évoque « *un corps de 1 800 étrangers, Suisses, Allemands, Anglais et autres, qu'ils nomment les invincibles et qui doivent avoir fait des merveilles dans toutes les occasions* »¹. Mais qui étaient ces Suisses égarés dans les guerres de Vendée ? Contrairement à ce qu'a écrit Paul de Vallière, les Suisses de Vendée ne proviennent pas du détachement de Gardes suisses envoyé à Evreux le 7 août 1792 et qu'on imagine rejoignant les Vendéens pour venger le désastre suisse lors du 10 août.² En fait, après avoir erré d'étapes en étapes au milieu d'une population globalement

hostile, le détachement du lieutenant soleurois Karrer fut licencié à Dieppe le 17 septembre 1792 et les 300 hommes purent à choix prendre parti dans les armées de la République ou rentrer dans leurs foyers. Pour se rendre durant cet été 1792 au sud de la Loire, ils auraient dû avoir la prémonition que la Vendée se soulèverait l'année suivante. En fait, ceux qui vont se retrouver au cœur de ce conflit ont suivi un cheminement moins romanesque mais plus étonnant. Parmi ceux - et ils sont plusieurs dizaines - qui rejoignent l'armée des princes en Allemagne à la fin de l'été 1792, figure le soldat Joseph Comtesse, du pays de Porrentruy, de la compagnie colonelle aux Gardes suisses, blessé le 10 août, qui participera à plusieurs campagnes auprès des Vendéens en qualité de capitaine³.

Soit par souci de simplifier les choses à l'usage d'un grand public à édifier, soit par méconnaissance du sujet, nombre d'auteurs suisses se sont bien gardés de préciser les véritables origines des soldats suisses de Vendée et leur tortueux cheminement vers les terres royalistes de l'Ouest de la France. Un décret autorisa les officiers, sous-officiers et soldats, servant dans les régiments suisses à rester au service de la France devenue républicaine. Le 13 septembre 1792, le comte Louis-Auguste-Augustin d'Affry administrateur des troupes suisses, expliqua à la Diète suisse d'Aarau, que parmi les Gardes qui sont à Paris « *plusieurs ont été contraints par la nécessité, ou par une misère urgente à prendre parti dans les troupes françaises* », avant de reconnaître que 300 sous-officiers et soldats se sont enga-

gés dans l'armée française⁴. En effet, les rescapés du massacre des Tuileries ne furent pas majoritairement massacrés en septembre 1792. Bon nombre des 350 survivants enfermés dans le palais Bourbon après le 10 août furent vivement encouragés à s'engager dans les armées républicaines. Nous les retrouvons le 4 septembre intégrés dans la Légion germanique, créée le 4 août 1792, laquelle consistait en une troupe légère de toutes armes. Intégrés est d'ailleurs un grand mot dans la mesure où les Jacobins ne voient pas leur engagement d'un œil favorable et se réjouissent un peu trop vite de les voir partir guerroyer en Vendée. À Paris, des incidents ne tardèrent pas à éclater en novembre 1792 entre des soldats patriotes et les soldats suisses de la République suspectés d'incivisme. Le 5 novembre 1792, une pétition « *de citoyens com-*



Vitrail de l'église de Pouzauges : l'épopée de La Rochejaquelein

posant la Légion germanique » fut envoyée « au Conseil général de la Commune, à l'effet d'être admis à nommer leurs chefs, en lieu et place de Gardes suisses, de gens du 10 août, et de purger leur corps d'un venin aussi dangereux »⁵. Ce fut un ministre de la guerre d'origine vau-



Jean-Nicolas Pache

doise, Jean-Nicolas Pache, qui dut régler le problème. Par une singulière ironie du sort, il n'y eut pas que d'anciens soldats suisses à se retrouver en Vendée. Ainsi, le 13 mai 1793, les armes des Gardes suisses elles-mêmes furent retirées de Rueil pour aider à combattre les « révoltés des départements de l'Ouest ».

À l'Ouest bien du nouveau !⁶

L'envoi de la Légion germanique en Vendée scella sa perte. Elle fut finalement licenciée après le combat de Saumur. Une grande partie des Suisses rejoignent les Vendéens après la dite bataille, perdue le 9 juin 1793 par les « bleus ». Ce jour là les rebelles vendéens font prisonniers les fantassins suisses dont certains s'étaient engagés avec l'intention de passer aux royalistes à la première occasion. Le camp républicain avait d'ailleurs une vision globalement négative de ces légionnaires. Pour le représentant du Maine-et-Loire, Pierre Choudieu « La Légion germanique était remplie d'aventuriers qui n'avaient pas de patrie et de contre-révolutionnaires qui s'y étaient introduits pour la désorga-

niser aussitôt qu'elle serait formée. En nous envoyant cette légion, ce fut plutôt un renfort pour les Vendéens que pour nous... Plus de la moitié de cette légion a déserté nos drapeaux pour se ranger sous ceux du fanatisme religieux »⁷. Emile Gabory va jusqu'à prétendre que le signal de la « désertion en masse des hommes de la Légion germanique » a « été donné délibérément par les Suisses allemands »⁸. L'absence de données a permis à nombre d'auteurs en quête de surenchère idéologique de donner libre cours à leur imagination, d'autant plus que c'est aussi avec des prisonniers prussiens et autrichiens mêlés aux Suisses que fut formé ce corps régulier. L'abbé Deniau, auteur d'une *Histoire de la guerre de la Vendée*, va jusqu'à évaluer leur nombre à plus de 2 000 hommes⁹. Plus récemment, F. Gueriff a parlé d'un bataillon de Suisses en uniforme noir et d'Allemands composé de 1800 hommes¹⁰. Les participants aux guerres de Vendée ont avancé des chiffres beaucoup plus pondérés. Poirier de Beauvais mentionne dans ses mémoires l'existence dans l'armée catholique d'une troupe suisse forte d'environ 600 individus, à côté de soldats allemands inorganisés¹¹. Jaudonnet de Laugrenière dans un rapport à Prieur de la Marne parle tout au plus d'un corps de 300 Suisses et Allemands commandés par le capitaine Ackermann et le major Keller, et entretenus par Joseph Donissan (1754-1794), « le plus instruit des généraux vendéens »¹². En fait il semble bien que l'on ait amalgamé sous le nom de Suisses - on ne prête qu'aux riches ! - les déserteurs allemands et autres égarés dans le bocage. La marquise de la Rochejaquelein doit être proche de la réalité lorsqu'elle estime à 120 hommes la compagnie suisse¹³. L'« état nominatif de la compagnie des Gardes suisses de l'armée catholique », comme on l'appelait alors, adressé par les représentants de la République dans l'Ouest au ministre de la guerre fait apparaître sur 72 noms 5 officiers : Ackermann, capitaine ; Keller, major ; Tarapon, major ; Clapier, lieutenant ; Nisderist, lieutenant¹⁴. Le Schwytzois Joseph-Balthasar

Niderist, ancien sergent aux Gardes suisses présent au 10 août, aurait sous la Restauration, en 1821, « désiré extrêmement devenir le concierge du monument qui s'élève à Lucerne »¹⁵. Nous connaissons le parcours tragique de François-Antoine Ackermann (1752-1793), originaire de Meltz dans les Grisons, finalement fait prisonnier à la Lande-d'Airou après le siège de Granville, puis condamné à mort le 29 brumaire an II, « convaincu d'avoir pris les armes contre la République, après avoir, bien qu'étranger, juré de servir celle-ci ». Lors de l'interrogatoire du 2 frimaire, il fut établi « qu'Antoine Ackerman, âgé de 43 ans, né en Suisse, comté de Sargance » a « servi dans la Garde suisse du ci-devant roi depuis 1773, en qualité de sergent-instructeur, jusqu'à la bataille

1 Cité par Pierre Le Bastard de Villeneuve, « L'écho des guerres de Vendée dans la correspondance des agents de la République en Suisse », in *Revue du Souvenir vendéen*, 1979, no 129, p. 19.

2 Paul de Vallière, *Le régiment des Gardes-Suisses*, Lausanne/Paris, 1912, p. 183.

3 Archives fédérales, Berne, D 2060, fol. 27. Lettre du 4 septembre 1822 certifiée par d'anciens Gardes suisses.

4 Archives des Affaires étrangères, Paris, Correspondance politique Suisse, 431, fol. 47. Archives de l'Etat de Berne, B I 44, fol. 213.

5 Archives Nationales, Paris, W 251, no 29.

6 Voir à ce sujet nos textes suivants : « Les Gardes Suisses rescapés du 10 août et la guerre de Vendée » in *Recherches vendéennes*, no 1, 1994, pp. 225-249. « Les Suisses dans les guerres de Vendée ». *Annales Historiques de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. Presses universitaires de Rennes. Tome 101, no 4, 1994, p. 37-57. « Les Gruériens dans les guerres de Vendée » in *La Gruyère*, no 83, jeudi 22 juillet 1993, p. 24 et samedi 24 juillet 1993, no 84, p. 16.

7 Papiers inédits publiés dans la *Revue de la Révolution* de mai 1881, p. 3.

8 E. Gabory, « Les Allemands dans les armées républicaines et royalistes pendant les guerres de Vendée » in *Revue du Bas-Poitou*, t. XXXII 1919, p. 250.

9 Abbé Deniau, *Histoire de la guerre de la Vendée*, t. I à VI, Angers, 1907.

10 Fernand Guériff, *La bataille de Savenay dans la Révolution*, Le Pouliguen, 1988, p. 100.

11 *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée*, publ. Par la Comtesse de la Bouère, Paris Plon 1893, XV, p. 8.

12 Françoise Kermina, *M. de Charrette*, Paris, Perrin, 1993, p. 71.

13 *Mémoires de Madame la marquise de la Rochejaquelein*, Mercure de France, 1984, I, 185-185, 192, 205, 230.

14 DAT, B5/5.

15 Archives de l'Etat de Fribourg, Fonds Gady, II, 25/39/24.



▷ du 10 août, époque à laquelle il était à St-Cloud à la tête d'une garde au château, passa de suite dans la légion germanique, en qualité de sous lieutenant, en celle de lieutenant et enfin en celle de capitaine, où il servit jusqu'à l'affaire qu'eurent les brigands avec l'armée républicaine à Doué où il fut fait prisonnier par les brigands, a avoué que depuis cette époque il avait servi dans l'armée des brigands en qualité de cavalier, qu'il a combattu à plusieurs affaires contre la république »¹⁶. Selon la marquise de la Rochejaquelein, les combattants suisses « étaient enflammés de vengeance et se battirent comme des héros » sous la conduite de Keller « un des hommes les plus beaux et les plus courageux de l'armée »¹⁷. « Le baron de Keller » devient sous la plume du royaliste Crétineau-Joly, encore plus dithyrambique que la marquise de la Rochejaquelein qu'il imite, « le plus beau et l'un des officiers les plus distingués de la Vendée »¹⁸.

Mais qui est donc ce « brave et jeune baron de Keller » dont parle tant la marquise de la Rochejaquelein et que Gabory présente comme « une sorte de soudard sans peur et sans pitié »¹⁹ ? Nous n'avons découvert aucune trace d'un officier du nom de Keller aux Gardes suisses au moment de la Révolution française. Il doit s'agir de Jean-Alexis Keller, ancien grenadier dans la compagnie de Diesbach, caserné à Courbevoie. Interrogé par la police le 5 décembre 1791 avec deux autres Gardes qui « avaient l'air gris »



Georges Cadoudal

Charette



et qui ont tenu des « propos indécents contre la Nation », il signe curieusement sa déposition : Léopold, baron de Keller²⁰. Il semble bien avoir ensuite pris goût à la provocation et à la particule, et nul ne songea à remettre en cause cet auto-adoubement fictif. Le fait d'élever Keller au rang de baron, tout en lui donnant plus d'importance, occulte le fait qu'aucun officier suisse issu du patriciat ne combattit en France aux côtés des royalistes. Or, il fallait bien, pour faire bon poids bonne mesure, que les Gardes suisses de Vendée soient commandés par autre chose qu'un simple soldat. À noter que quelques Suisses participèrent aux guerres de Vendée à titre individuel. Pierre-Joseph Cottet, originaire de Rue dans le canton de Fribourg, domestique de Lescure, fit le coup de feu et échappa de justesse aux massacres et aux noyades de Nantes, avant d'être créé sous la Restauration chef de bataillon et chevalier de la Légion d'honneur. D'origine fribourgeoise lui aussi, Claude-Augustin de Tercier (1752-1823), neveu de Jean-Pierre Tercier un des Conseillers les plus écoutés de Louis XV, prit une part active à la guerre civile de l'Ouest, de 1795 à 1798, comme chef de division. Il fut le seul officier à survivre au débarquement raté des émigrés français à Quiberon en juillet 1795 et ne dut la vie sauve qu'à sa qualité présumée d'étranger. Compromis dans la conspiration de Georges Cadoudal en 1803, il fut enfermé à la prison du Temple à Paris jusqu'en 1804. Il finira sa carrière militaire sous la Restauration avec le rang de Maréchal de camp, qu'il obtiendra en 1816.

L'apport méconnu des Suisses aux guerres de Vendée

Plusieurs chefs vendéens avaient pu apprécier les Suisses à leur juste valeur lors de l'été tragique de 1792 à commencer par Henri de la Rochejaquelein, Marigny, Lescure, Charette et Joseph Donnissan. Charles Arthur de Bonchamps (1760-1793) qui commandait une troupe permanente en Vendée avant de disparaître au lendemain de la bataille de Cholet, le 17 octobre 1793, s'était trouvé aux Tuileries le 10 août 1792. L'un des réseaux de d'Antraigues dans l'Ouest, était dirigé par le comte de Puisayes qui avait été lieutenant-colonel des Cent-Suisses²¹. Ces Suisses forment alors l'élément le plus solide de la partie permanente d'une armée catholique et royale formée d'une troupe au demeurant instable et aux effectifs fluctuants. Arthur Chuquet décrit ainsi les « seules troupes réglées » dont disposaient les royalistes dans cette région : « Ces déserteurs de la légion germanique, unis aux contrebandiers et faux-sauniers, aux employés de la gabelle, aux gardes-chasses, aux anciens soldats, constituèrent le noyau de l'armée vendéenne. C'était une sorte de corps d'élite qui poussait la masse des paysans en avant, et, selon le mot d'un contemporain, l'obligeait, la baïonnette dans les reins, à marcher au combat ; si cette masse faisait brèche, ils achevaient la victoire ; si elle échouait, ils la ralliaient et la ramenaient à la charge ; c'étaient les seules troupes qui fussent soldées par le Conseil supérieur »²². Le grand historien Albert Mathiez note de son côté que ces « anciens Suisses constituèrent l'élite des troupes vendéennes »²³. La présence des Suisses va être d'autant plus utile qu'après la bataille de Saumur, les paysans vendéens doivent rentrer leurs récoltes. Face à la contre-offensive républicaine, ce sont des « chefs subalternes » comme Keller qui, le 27 juillet, pour le combat de Châtillon, parviennent à réunir « en hâte un quinzaine de mille hommes »²⁴. Selon le témoignage de Poirier de Beauvais, « parmi les étrangers, il n'y avait que les

Suisses qui étaient organisés » car les Allemands qui appartenait presque tous à la cavalerie selon lui « *n'ont jamais été assujettis à la discipline* »²⁵. Claude Petitfrère note dans sa thèse qu'« *il est curieux que l'emblème royal ait été confié à des étrangers* »²⁶. Que la compagnie suisse formât l'escorte du drapeau blanc qui marchait avec la grande armée ne nous surprend guère quand on connaît le rôle joué par eux dans la symbolique monarchique. Au fond, plus que tout autre élément, c'est la présence des Suisses, incarnation vivante de la permanence de la monarchie dont ils étaient les gardiens et ultimes défenseurs au 10 août qui permet de légitimer en quelque sorte l'appellation quelque peu exagérée d'armée catholique et royale. Par conséquent, leur importance symbolique est inversement proportionnelle à leur force réelle. Les Suisses tiennent les postes délicats à Châtillon où siégeait le Conseil supérieur de la Vendée et à Mortagne que 72 Suisses de la Garde royale furent chargés de défendre comme centre de la rébellion. La marquise de la Rochejaquelein a décrit en ces termes les forces suisses : « *Elles étaient à Mortagne, où, à cause des magasins de canons et de poudre, elles faisaient une espèce de service militaire en règle, quoiqu'elles se bâtaient à peu près autant en désordre que les paysans : sans cela, cette petite poignée de monde se fût fait écraser (...) Les Suisses étaient les restes de ce malheureux régiment des Gardes, égorgés le 10 août (...) Jusqu'au dernier, tous se sont conduits en héros. Ils avaient demandé que la bataille de Luçon se donnât le 10 août, cependant elle n'eut lieu que le 14* »²⁷. Poirier de Beauvais avait été chargé de « *lever*



Henri du Vergier, comte de La Rochejaquelein

une armée afin de faire la petite guerre, inquiéter les armées républicaines sur leurs flancs, prendre ou détruire leurs provisions en tous genres, et à l'occasion faire des pointes dans l'intérieur de la République ». Le fait que les chefs de l'armée vendéenne se disputaient les Suisses avait retardé l'exécution de ce plan ambitieux. « *C'est que je voulais les Suisses, les*

Allemands et la compagnie française » reconnaît Poirier de Beauvais : « *Le général Donissan et Lescure tenaient à les garder dans leur armée ; j'insistais d'autant plus à avoir les Suisses qu'étant parfaitement disciplinés et commandés par un homme sage, j'étais sûr avec ce corps d'élite d'établir l'ordre dans ma légion* »²⁸. Keller et ses hommes s'illustrèrent à

16 Cf. M.-E. de Brouillard de Beurepaire, *La commission militaire et révolutionnaire de Granville*, Caen, Impr. F. le Blanc-Hardel, 1880, p. 34.

17 Mémoires de Madame la marquise de la Rochejaquelein, I, 185-186, 192, 205, 230.

18 Jacques Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, Paris, 1840, vol. I, chap. IV, p. 178.

19 E. Gabory, « Les Allemands... », p. 251.

20 Archives de la Préfecture de police, Paris, AA 87.

21 Jacques Godechot, « Les 'Réseaux' contre-révolutionnaires » in J. Tulard : *La Contre-révolution, origines, histoire, postérité*, Paris, 1990, p. 181.

22 Arthur Chuquet, *La légion germanique (1792-1793)*, Paris 1904, chap. VI, p. 161.

23 A. Mathiez, *La Révolution et les étrangers, Cosmopolitisme et défense nationale*, Paris, 1918, p. 130.

24 Cf. O. Desme de Chavigny, *Histoire de Saumur pendant la Révolution*, Vannes 1892, p. 295.

25 *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée*, publ. Par la comtesse de la Bouère, Paris Plon 1893, p. 82.

26 Claude Petitfrère, *Bleus et Blancs d'Anjou (1789-1793)*, thèse, Toulouse, II, 1977, t. II, chap. II, note p. 423.

27 *Mémoires de Madame de la Rochejaquelein*, p. 230.

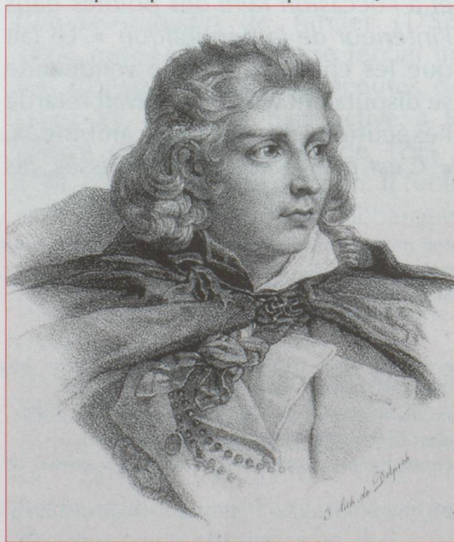


Jean-Baptiste Kléber

▷ Martignié-Briand le 18 juillet 1793 faisant selon la formule de Gabory « la guerre par métier, méprisant le danger et méprisant aussi le vaincu ». Plusieurs succès vendéens doivent beaucoup à Keller qui, avec Piron et les habitants de Trémentines, de Jallais et autres paroisses rassemblés à la hâte gagne en deux heures la bataille de Vihiers : « 600 Allemands et Suisses commandés par Keller, placés au centre de l'armée vendéenne chargent avec vigueur et contribuent fortement à la victoire. Keller tombe avec M. de Piron, gentilhomme breton sur les républicains commandés par la Barolière, Menou et Berthier. Les républicains sont suivis d'une nombreuse artillerie ; ils marchaient sans défiance. Piron et Keller fondent sur eux, les mettent en déroute »²⁹. Ils contribuent à la fuite précipitée de Santerre, brasseur promu général et l'un des meneurs du 10 août. À Torfou, le 19 septembre 1793, ils culbutent les meilleurs soldats de la République arrivés de Mayence et commandés par Kléber : « Plusieurs d'entre eux se distinguèrent par une valeur éclatante et par un sang-froid admirable. À l'affaire de Torfou, ils soutinrent presque seuls le choc des Mayençais, pendant la déroute momentanée des Vendéens leur feu bien nourri étonna leurs ennemis et les empêcha de profiter de leur avantage »³⁰. À cette occasion l'un de ces Suisses nommé Rynchs, tire son flageolet et se met à jouer par dérision le « ça ira ». Un boulet de canon tua son cheval ; il se

relève et continue à jouer le même air. « Un pareil exemple explique Bourniseaux rendit les Vendéens invincibles. Ce brave fut tué en montant à la brèche sur les murs d'Angers ». Ils parviennent encore à vaincre à nouveau le 22 septembre à Saint-Fulgent, à Entrammes près de Laval dans la nuit du 27 octobre. Dans la confusion, Keller tend la main à un républicain qu'il prend pour un des siens, l'aide à sortir d'un fossé et le tue lorsqu'il reconnaît l'uniforme des bleus à la lueur du canon. Tandis que les Vendéens ne parviennent pas à exploiter leurs victoires passagères, Keller est partisan de l'offensive à outrance. À Madame de Candé il assura que les Vendéens n'étaient pas autant en danger qu'ils l'imaginaient et qu'il fallait exploiter les avantages sur le terrain en marchant sur Laval au lieu de rester cachés. Puis vint l'échec de l'attaque de Granville le 14 novembre 1793, où selon Madame de la Rochejaquelein, « en vain les commandants firent des prodiges de valeur, ainsi que les Suisses, dont 20 furent tués à cette affaire ».

Après Granville, le découragement et la désunion avaient gagné les Vendéens. C'en est bientôt fini de la Vendée. Keller disparaît après la déroute de Pontorson le 18 novembre 1793, où il aurait été fait prisonnier et protégé par un commandant républicain de ses amis. Plusieurs mois caché dans Paris, il voulut ensuite se joindre aux Chouans qui le fusillèrent après l'avoir pris pour un espion. Quant à



Jacques Cathelineau

28 Poirier de Beauvais, *Mémoires*, chap. VI, p. 131.

29 Gabory, « Les Allemands... », art. cit., p. 251, 254.

30 Bourniseaux, *Histoire des guerres de la Vendée et des Chouans depuis l'année 1792 jusqu'en 1815*, Paris t. III, p. 204.

31 Mme de Candé, *Une jeune fille à l'armée vendéenne*, note p. 109.

ses compagnons restés auprès des « blancs » ils périssent pour la plupart à Cholet, au Mans et à Savenay. Quelques-uns parviennent à rejoindre Stofflet et forment sa garde personnelle.

Ainsi s'acheva le périple singulier de ces Suisses qui, selon le témoignage de Mme de Candé « haïssaient les républicains et brûlaient de venger la mort de leurs camarades » et qui « se battirent admirablement, mais avaient trop de goût pour le pillage »³¹.

Les Suisses survivants eurent encore la possibilité de rentrer au pays avec les honneurs de la guerre. Le 13 floréal an II, le Comité de Salut public désireux de préserver la neutralité helvétique décide que « tous ceux qui, parmi les déserteurs, pourront justifier qu'ils appartiennent aux Cantons suisses ou autres gouvernements amis de la République, seront, s'ils le demandent, autorisés à retourner dans leur patrie ».

Les combats auxquels ont participé les Suisses de Vendée, n'ont certes pas le lustre des guerres en dentelles de Louis XV. Les fourrés et coups fourrés de Vendée ne ressemblent pas aux pseudo esthétiques parades militaires de Fontenoy ou de Rossbach. Et puis, comme aucun membre des grandes familles patriciennes de Suisse ne s'y est montré, nul n'a vraiment jugé indispensable de chercher à suivre les débris des prestigieux régiments suisses dans leurs ultimes retranchements près du vaste océan. Et c'est grand dommage pour notre mémoire collective !

ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE

Rubrique animée en partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison